

### Certains historiens évaluent à 1,500 hommes le nombre des débris allégués en reconstruisant les débris de la République.

Les trois comités instructifs dispersés dans les Gueux dont les débris allèrent en reconstruisant le combat de Lannoy, se réfugièrent à Anvers. Mais si le gros des rebelles abandonna ses cantons, des partis protestants heureusement peu nombreux, les sillonnèrent encore pendant de longues années, commettant des meurtres et des ravages (se reporter à l'éphéméride du 1<sup>er</sup> décembre).

Le Gouverneur des Pays-Bas envoya des lettres de félicitation aux habitants de Lannoy pour leur belle et courageuse défense.

M. Roussel-Dotoniante, dont les travaux historiques sur Tourcoing sont inappréciables, a publié, dans la *Revue du Nord* (tome VI, page 109), le texte du jugement rendu par le Conseil des Troubles, à propos des protestants révoltés de nos cantons. Ce texte, que l'estimable historien a découvert à la bibliothèque de Bruxelles, donne les noms et qualités de tous les Tourquennois encachés d'hérésie et qui ont pris part aux événements séditieux dont nous venons d'exposer le sanglant épilogue.

Nous publierons prochainement ce texte, avec les quelques réflexions de l'historien tourquennois. L'article entier est intitulé : *Sentences prononcées contre les débris d'images et les hérétiques de Tourcoing*.

G. B.

### État-civil de Roubaix.

**DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 janvier.** — Mélanie Deryck, rue des Longues-Haies, 163. — Jules Wieris, rue Valenciennes, cour Provost 5. — Georges Fournel, 4, rue de Valenciennes. — Désiré Clarisse, rue de Wasquhal, 23. — Jeanne Speleers, rue des Champs, 48. — Pierre Dumalin, rue de Tourcoing. — Henri Lemaire, rue des Longues-Haies, 6. — Marie Hillewaert, rue des Anges, 16. — Sophie Balois, rue des Fleurs. — Marie Destrain, au Pilo.

**DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 janvier.** — Sophie Delcroix, 81 ans, rue du Moulin-de-Roubaix. — Marie Debonnet, 41 ans, rue du Grand-Chemin, 114. — Joseph D'Alplac, 41 ans, rue Marc-Aurèle, 4. — Stéphanie Poire, 3 mois, rue Pellat prolongée. — Marie Pivret, 2 ans, Hôpital-Dieu.

### État-civil de Tourcoing.

**DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 janvier.** — Achille Leigne, rue de la Laitie. — Victorino Daleux, à France. — Pauline Varcak, rue Saint-Pierre. — Henriette Lepers, rue de la Station. — Georges Roussel, Floccon. — Désiré Deloroy, Pont de N. ville. — Jean Leclercq, rue de Lille. — Berthe Dillies, rue du Baillieul.

**DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 janvier.** — Elise Dumarchelier, 5 mois, Halot. — Joseph Deloche, 3 mois, Chemin des Mottes. — Désiré Bodin, 2 ans, Croix-Rouge. — Berthe Marcourt, 71 ans, veuve de François Giseluy, Hôpital Civil.

### CONVOI FUNÈRES & OBITS

Un obit solennel au mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 20 janvier 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madeleine Léonie-Adèle DESPLECHIN, décédée à Roubaix, le 5 décembre 1878, à l'âge de 22 ans. Les personnes qui, par obit, auraient pu recevoir de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— Parmi les nombreuses nominations dans la Légion d'honneur, il y en a quelques-unes qui intéressent notre région. M. Duporcq, ingénieur des mines à Arras, est nommé chevalier.

Le *Journal officiel* s'exprime ainsi : M. Duporcq (Louis-Ernest), ingénieur de 1<sup>re</sup> classe au corps des mines. A conçu et exécuté plusieurs projets d'aménagement de s. eaux thermales de la région. A été l'impulsion à la grande activité à la construction de la topographie souterraine du bassin du Pas-de-Calais ; 19 ans de services. Services exceptionnels.

M. Charles (Antoine), professeur du Lycée de Douai, 35 ans de services, est également nommé chevalier.

La Commission départementale du Nord se réunira lundi à deux heures à la préfecture.

— Dimanche soir, vers six heures, deux meules de blé, sises au terroir d'Inchy, ont été détruites par le feu.

Ces meules, d'une valeur de 2,000 fr., appartenant au sieur Guisain Reverse, cultivateur, qui les avait fait assurer.

La malveillance, dit-on, ne serait pas étrangère à ce événement, les deux meules placées à trois cents mètres l'une de l'autre se sont enflammées presque simultanément.

— Dimanche dernier, dans la soirée, un des domestiques de M. Thiers, cultivateur, à Willems, Aug. Vandeville, restant dans sa chambre, trouva tout en désordre. Il s'aperçut bientôt qu'on avait fracturé sa malle, enlevé ses 70 francs d'économies et plus beaux effets d'habillage.

Il courut en informer M<sup>re</sup> Thiers qui lui dit : « Le voleur ne doit pas être loin, car il doit être Hénouze ». Il se rendit dans le cabinet Rousseau où en effet il trouva celui-ci. Il l'interrogea. Hénouze nia d'abord, mais, seré de près, il dut avouer qu'il était le voleur, qu'il avait caché dans un trou de voisinage pour les reprendre plus tard les objets soustraits.

Pendant que le volé obtenait les aveux du voleur au milieu d'un assez grand nombre de consommateurs, on allait chercher le garde-champêtre qui a fait le nécessaire.

Hénouze a été écroué à la prison de Lille.

— Par décret du président de la République, en date du 7 courant, M. Henri Beaupère, licencié en droit a été nommé notaire à Valenciennes, en remplacement et sur la présentation de M<sup>re</sup> Beauvois, démissionnaire en sa faveur.

— Nous lions dans l'*Echo de la Somme* : Lundi dernier a eu lieu en audience solennelle de la cour d'appel, la lecture des lettres patentes par lesquelles M. le président de la République a perpétré la peine de mort prononcée par la cour d'assises de l'Aisne à sa dernière session, contre le nommé Pilly, déclaré coupable du crime d'assassinat sur la personne d'un vénérable ecclésiastique, justement estimé de tous, M. l'abbé Lereold, curé d'Arden et de Locally (Aisne).

Voici en quels termes, à la fois éloquents et émus, après avoir requis la lecture des lettres de grâce, s'est exprimé M. le procureur-général de Dilllys.

Messieurs,

Je n'ai qu'un mot à ajouter à la présentation des lettres patentes, qui comment en travaux forcés a perpétré la peine de mort prononcée par la cour d'assises de l'Aisne contre le nommé Pilly ; c'est pour constater le profond et double sentiment de gratitude dont ce condamné doit être, à cette heure,

### Paris, 16 janvier.

Le décret sur les grâces ne sera publié au *Journal officiel* que demain matin.

Le gouvernement a voulu conserver pour les Chambres la primauté de la nouvelle.

Le chiffre exact des grâces est de 2,245. On a élargi le décret hier soir.

Paris, 16 janvier.

À la Chambre, le bruit court que le ministre serait sur le point de subir de profondes modifications. On parle de M. Albert Grévy.

Lundi, MM. Renard, Floquet, Gambetta doivent prendre la parole dans l'interpellation au ministère.

### Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant un membre de la commission supérieure pour l'aménagement et l'utilisation des eaux.

Décisions présidentielles nommant le commandant en chef de la division navale de l'Atlantique sud ; nommant le major général de la flotte à Cherbourg.

Décret portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur.

### La Presse et la déclaration gouvernementale

Nous allons résumer les appréciations des journaux du matin sur l'importante déclaration que le ministère a lue hier aux Chambres.

« Il faut prendre acte de ces engagements », écrit M. John Lemoine dans les *Débats*, mais il est permis de douter que le gouvernement n'ait pas trouvé un langage plus animé, nous pourrions dire plus cordial, à tenir au pays. On pourrait croire, en écoutant ou en lisant cet incolore discours d'une couronne qui n'est plus, qu'il n'est rien arrivé en France depuis longtemps. C'est une profonde erreur. Il est arrivé, depuis huit jours, la République.

« Bien que la note du cœur manque dans cette communication, nous n'en sommes pas moins disposés à admettre que le sang froid, la modération, et même l'indifférence, sont les meilleurs moyens, de sage administration, et que sous ce rapport le programme ministériel est un modèle. »

### Logogriphe

Je suis sur mes cinq pieds divinité chrétienne ; Sur quatre je me vois remplacé par le métré ; Sur trois pieds on me dit ombrageux, indéfini ; Pour l'homme néanmoins, je suis parfois utile ; Sur deux tu vois enfanter une note en musique ; Et ce qui te vieillit, c'est un fait authentique, que.

Le mot de Logogriphe d'hier, est : Zéro.

### Versailles, 16 janvier, 2 h. 20.

L'animation était très-considérable dans les couloirs de la chambre, avant la séance. L'on discutait la situation du Cabinet.

On disait que le programme ministériel ne serait lu qu'à trois heures et demie, parce que le Sénat a deux scrutins à faire, jusqu'à cette heure, pour compléter son bureau.

On croit que le décret sur les grâces ne sera publié à l'*Officiel* que vendredi ; le gouvernement voulant conserver pour les Chambres la primauté de la nouvelle.

Le chiffre exact des grâces est de 2,245 ; on a élargi le décret, hier soir.

Le prince Hohenzollern, ambassadeur d'Allemagne, assiste à la séance de la Chambre.

### Versailles, 3 heures.

Voici la composition de la commission d'initiative du Sénat, élue aujourd'hui.

1<sup>er</sup> bureau : M. Bertaud, président ; M. Joun, secrétaire.

2<sup>e</sup> bureau : M. Robert de Massy, président ; M. Schœcher, secrétaire.

3<sup>e</sup> bureau : M. Tolain, président ; M. Dauphin, secrétaire.

4<sup>e</sup> bureau : M. Leroul, président ; M. Ta. Roussel, secrétaire.

5<sup>e</sup> bureau : M. Schœrer, président ; M. D'pony, secrétaire.

6<sup>e</sup> bureau : M. Roger Marvaise, président ; M. Chevaissier, secrétaire.

7<sup>e</sup> bureau : M. Gaston Bazille, président ; M. Mathey, secrétaire.

8<sup>e</sup> bureau : M. Clément, président ; M. Leguay, secrétaire.

9<sup>e</sup> bureau : M. Cherpin, président ; M. Massé, secrétaire.

Tous les élus sont de gauche, sauf ceux du 8<sup>e</sup> bureau.

### Versailles, 3 h. 30.

Les bureaux du Sénat viennent d'élire leurs présidents et secrétaires.

1<sup>er</sup> bureau : M. Grémieux, président ; M. Luro, secrétaire.

2<sup>e</sup> bureau : M. Carnot, président ; M. Faye, secrétaire.

3<sup>e</sup> bureau : M. Jules Favre, président ; M. D'noie, secrétaire.

4<sup>e</sup> bureau : M. Laboulaye, président ; M. Lebaslard, secrétaire.

5<sup>e</sup> bureau : M. le général Guillemaut, président ; M. Guyot-Lavaline, secrétaire.

6<sup>e</sup> bureau : M. Corne, président ; M. Griffé, secrétaire.

7<sup>e</sup> bureau : M. de Kerdrel, président ; M. de Veauzé, secrétaire.

8<sup>e</sup> bureau : M. Fourcaud, président ; M. Laborde, secrétaire.

Tous les élus sont républicains, sauf ceux du 8<sup>e</sup> bureau.

### Versailles, 3 h. 30.

Les ministres ont tenu, jusqu'à près de trois heures une réunion de cabinet au ministère de la Justice dans laquelle ils ont mis la dernière main au programme ministériel qui va être lu à la Chambre.

Deux exemplaires de ce programme existent seuls actuellement ; un est entre les mains de M. Dufaure, un autre entre les mains de M. de Marcère.

Versailles, 4 h. 10 minutes.

M. Langarde de Lefebberg a donné sa démission de procureur général à la cour d'appel de Paris.

M. le général Saussier, ancien député, membre du centre gauche, est nommé chef d'état-major du ministre de la guerre, en remplacement du général de Miribel.

### Paris, 16 janvier.

Le décret sur les grâces ne sera publié au *Journal officiel* que demain matin.

Le gouvernement a voulu conserver pour les Chambres la primauté de la nouvelle.

Le chiffre exact des grâces est de 2,245. On a élargi le décret hier soir.

Paris, 16 janvier.

À la Chambre, le bruit court que le ministre serait sur le point de subir de profondes modifications. On parle de M. Albert Grévy.

Lundi, MM. Renard, Floquet, Gambetta doivent prendre la parole dans l'interpellation au ministère.

### Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant un membre de la commission supérieure pour l'aménagement et l'utilisation des eaux.

Décisions présidentielles nommant le commandant en chef de la division navale de l'Atlantique sud ; nommant le major général de la flotte à Cherbourg.

Décret portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur.

### La Presse et la déclaration gouvernementale

Nous allons résumer les appréciations des journaux du matin sur l'importante déclaration que le ministère a lue hier aux Chambres.

« Il faut prendre acte de ces engagements », écrit M. John Lemoine dans les *Débats*, mais il est permis de douter que le gouvernement n'ait pas trouvé un langage plus animé, nous pourrions dire plus cordial, à tenir au pays. On pourrait croire, en écoutant ou en lisant cet incolore discours d'une couronne qui n'est plus, qu'il n'est rien arrivé en France depuis longtemps. C'est une profonde erreur. Il est arrivé, depuis huit jours, la République.

« Bien que la note du cœur manque dans cette communication, nous n'en sommes pas moins disposés à admettre que le sang froid, la modération, et même l'indifférence, sont les meilleurs moyens, de sage administration, et que sous ce rapport le programme ministériel est un modèle. »

### La République française

« La République française » dit le programme contient de satisfaisant étant déjà connu et n'a pour ainsi dire que la valeur d'un rappel ; les vues d'avenir manquent de netteté. Le cabinet doit se bien pénétrer qu'il n'a à compter que sur la signification de ses actes et sur la franchise de son attitude dans les débats qui vont s'ouvrir. Le travail qui a mis au jour hier ne peut lui être en lui-même d'aucun secours. »

### Le Siècle

« Le Siècle » trouve que « le gouvernement a apporté hier devant les Chambres, un document long, dépourvu d'ampleur, mal équilibré dans ses parties, et qui ressemble moins à une déclaration ministérielle qu'à un exposé de situation ou à un compte-rendu parlementaire. »

### Aux yeux du Rappel

« Aux yeux du Rappel, » il faudrait que les républicains les plus modérés eussent bien peu d'esprit politique pour accepter la responsabilité de ce programme devant leurs électeurs et devant la France ; il faudrait qu'ils fussent bien fâchés pour avoir que, pour eux, comme pour le garde des sceaux, l'idéal se résume en cette devise : Répression énergique pour les républicains ; amnistie pour les fonctionnaires. »

### Ce programme, dit le Voltaire

« Ce programme, dit le Voltaire, nous l'aurions compris dans la bouche de M. Buffet à la fin de 1875, ou dans celle de M. Dufaure et Simon quand la majorité du Sénat appartenait aux anciens partis. Mais aujourd'hui, c'est de la pure démente, et ce n'est même pas de la colère que les ministres actuels nous inspirent, mais une pitié profonde. »

### Pour l'Éclair

« Pour l'Éclair, » la déclaration que le ministère a portée hier aux Chambres n'est pas un programme, c'est un testament. »

### D'après la Marseillaise

« D'après la Marseillaise : » On attendait impatiemment, et même févreusement, la déclaration du gouvernement. Malgré tous les racontars des journaux, on ne pouvait pas s'imaginer qu'elle serait aussi vide qu'on le disait ; elle l'est bien davantage. »

### Selon la Révolution Française

« Selon la Révolution Française : » Il est impossible que la Chambre se dispose qu'elle soit à se montrer esg et paternelle, accepte ce programme par trop nihilite. Ce ne serait pas de la sagesse, ce serait de l'aberration. »

### Selon le Figaro

« Selon le Figaro, » Accueillie plus qu'o froidement par la Chambre, elle favorablement par le Sénat, la déclaration du ministère du 14 décembre ne sera peut-être qu'une sorte de testament politique de ce qu'il aurait voulu faire et qui n'empêchera point sa chute. »

### Paris, 4 h. 30.

« Ce programme à en croire le *Constitutionnel*, est vraiment une pièce fort démocratique et fort républicaine. Le ministère s'évertue, se secoue, s'accroche, fait un pas en avant, donne un coup de collier. Son attitude revêt une énergie inaccoutumée. Il devient méconnaissable. »

« Le nouveau programme du ministère dit à son tour le *Soleil*, nous paraît répondre suffisamment à toutes les nécessités de la situation et il serait regrettable qu'il n'obtient pas l'assentiment de la Chambre. »

### La loyauté veut que nous disions

« La loyauté veut que nous disions, en thèse générale, lisons-nous dans le *Paris-Journal*, que la déclaration du gouvernement, dans les termes affectés l'obscureté et l'hésitation, ne semble pas faite pour satisfaire la majorité. »

### Pour le Gaulois

« Pour le Gaulois, la maladresse apparente de la déclaration du gouvernement est une réelle habileté. »

Suivant les probabilités, lundi dans quel ordre s'engagera le débat de loi. M. Sénard développera son interpellation ; M. Dufaure présentera la défense du cabinet ; puis M. Floquet prendra la parole pour riposter ; enfin M. Ribot, ancien secrétaire général du ministère de la justice, défendra le ministre. Peut-être y aura-t-il encore un orateur ; on assure, en effet, que M. Louis se réserverait d'intervenir dans le débat.

### Les quatre groupes de la majorité

« Les quatre groupes de la majorité républicaine de la Chambre des députés, se réunissent aujourd'hui dans leurs locaux respectifs. »

### DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Marseille, 16 janvier.

Le parti conservateur pensait porter, aux prochaines élections municipales, les membres qui ont fait partie de la dernière commission municipale ; mais, à la suite d'une réunion tenue récemment, il a été décidé que les conservateurs s'abstiendraient.

La lutte reste ainsi circonscrite entre le comité central formé par le parti radical et le comité de l'Union républicaine qui représente les républicains modérés.

### Bruxelles, 16 janvier 10 h. soir.

Les débats en cour d'assises de l'affaire relative à l'assassinat de la veuve Cremieux, à Neuilly viennent d'être finis.

Hodister, a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

### Constantinople, 16 janvier soir.

La Russie et la Roumanie ne se sont pas trouvées d'accord sur la question riveraine de la Bessarabie.

### Constantinople, 16 janvier, soir.

L'entente est complètement établie au sujet du traité d'Amiens. Il ne reste plus à examiner que quelques détails de rédaction.

### L'indemnité restée fixée au chiffre de

200 millions de roubles, payables en papier, au taux de 2 francs 70. L'indemnité serait convertie en dette. Le traité serait soumis dimanche à l'approbation du Sultan et signé immédiatement.

### La Pall Mall Gazette

« La Pall Mall Gazette » publie la dépêche suivante : Les autorités de Samoa refusent toujours d'accéder aux demandes de l'Allemagne.

### Les vaisseaux de cette puissance ont

reçu pour instruction d'exiger satisfaction, si cela était nécessaire, même par la force.

### La Banque d'Angleterre a réduit son

escompte à 4 %.

### M. Heath, consul général d'Italie, à

Londres, est mort.

Tous les efforts pour sauver les ouvriers ensevelis dans les mines de Dinas ont échoué. On craint que les soixante ouvriers qui travaillaient dans la mine, au moment de l'explosion, n'aient tous péri.

### Le Romanul bucharest qu'une note

communiquée par l'agent belge à Bucharest laisse pressentir que la Belgique est disposée à reconnaître sans retard l'indépendance de la Roumanie.

M. Callimski Catargi est chargé d'aller à Bruxelles se mettre d'accord avec le gouvernement belge afin d'arrêter la forme dans laquelle cette reconnaissance aura lieu.

### M. Callimski ira ensuite à La Haye

pour remplir une mission identique. Il se rendrait ensuite à Paris où l'on serait dans les mêmes dispositions.

Rome 16 janvier, soir.

Le procès de Passanante a été renvoyé au mois de février à cause de la demande d'enquête médicale formulée par son défenseur.

### Madrid, 16 janvier.

Un faux billet de banque de 40 pesetas a été présenté à la banque.

L'inauguration du chemin de fer de Ciudad-Real est fixé au 31 de ce mois.

M. Canovas del Castillo et le ministre des Travaux publics accompagneront le roi.

### MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 16 janvier 1879.

Quant. 692 sacs de blé (prix moyen) 21 95  
id. 134 sacs id. id. 20 30  
Prix extrêmes du blé blanc. 18 à 24  
id. du blé macaux 17 à 21  
Prix du sac de 100 kil. de froment 1<sup>er</sup> q. 35 75

LILLE. Douai, Cambrai, Armentières, Bailleur, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras.

Blé blanc 21 09  
Blé macaux 18 12

### CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE

NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 16 janvier 1879.

L'escompte à la Banque d'Angleterre a été réduit à 4 % ; les inquisitions que l'on avait hier sont un peu calmées, aussi la reprise du mouvement de hausse, semblable à celle observée dès le début de la Bourse.

Les rentes françaises ne pouvaient pas rester longtemps offertes. Les demandes sont revenues assez nombreuses.

Le 3<sup>e</sup> fait à 76.60 ; le 5<sup>e</sup> à 113.42 et l'amortissable à 79.35.

Nous conseillons toujours à nos lecteurs de faire l'échange du 3<sup>e</sup> ancien contre le 3<sup>e</sup> amortissable. L'écart de 3 fr. qu'il faut payer actuellement, doit donner au moins, nous l'avons dit d'après le tableau publié par le Ministère des finances, un bénéfice de 1.80, pour arriver à son niveau mathématique.

La Banque Nationale, à Paris, opère cet échange sans courtoisie, ni commission.

Les fonds étrangers sont en hausse sensible.

RENSEIGNEMENTS. — Banque de France. — Le bilan affiché aujourd'hui constate une diminution de 11 230 000 fr. dans l'encaisse, de 17 581 000 dans le portefeuille, de 44 531 000 dans les comptes particuliers, une augmentation de 11 726 000 dans la circulation, de 6 533 000 dans le compte du Trésor et de 212 000 fr. dans les avances.

Les bénéfices de la semaine se sont élevés à 304 000 fr. ; la proportion de l'encaisse à la circulation est de 84.45 pour cent.

L'Angle (Incendie). — Le conseil d'administration a décidé qu'un compte de 50 francs par action (nets d'impôts) serait distribué sur l'exercice 1878.

### Journal de la Bourse

— Sommaire de la 320<sup>e</sup> livraison (18 janvier 1879). — Textes de la Nouvelle de l'Incendie, troisième partie, par J. Girardin. — Le Bon Capitaine, par J. Levoisin. — Le chien du Capitaine, par Louis Enault. — A travers la France : Evreux, par A. Saint-Paul. — Dessins : A. Marie, Roux, Clérget. — Bureaux de la Librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79 boulevard Saint-Germain, à Paris.

### COMMERCE

#### Arrivages pour les enchères à Londres et exportations en 1878.

PAYS	1878		1877	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Autriche	10 000	10 000	10 000	10 000
Belgique	10 000	10 000	10 000	10 000
France	10 000	10 000	10 000	10 000
Allemagne	10 000	10 000	10 000	10 000
Italie	10 000	10 000	10 000	10 000
Russie	10 000	10 000	10 000	10 000
Espagne	10 000	10 000	10 000	10 000
Grèce	10 000	10 000	10 000	10 000
Portugal	10 000	10 000	10 000	10 000
Amérique	10 000	10 000	10 000	10 000

### MARCHE LINIER DE LILLE

15 janvier 1879.

LINS DE PAYS. — Affaires difficiles sur place ; les transactions ont été moins importantes que la semaine dernière, les fileteurs refusant de suivre la hausse qui s'est produite sur plusieurs marchés.

LINS DE RUSSIE. — Il s'est traité plus d'affaires cette semaine en disponible et en livrable. Prix fermes.

ÉTOFFES DE PRIGNON. — Demande soutenue pour les étoupes de Russie du lin rou et de lins de diverses qualités, et pour celles de lin rou à terre de qualité commune. Les autres genres restent délaissés.

FILS. — Il se traite toujours des affaires pour les besoins immédiats, mais la demande est peu active et les prix ne s'améliorent pas.

FILS DE JUTE. — Les cardés continuent à se vendre assez régulièrement, sans changement dans les prix. Les peignés sont délaissés.

TOILES. — Un peu plus d'affaires ; un certain nombre d'acheteurs ont visité notre place.

### PRINCIPALITÉ DE LILLE.

— Etat des quantités de lins, fil et toiles importées et exportées pendant la triade de janvier 1879.

Importations. — Lin brut 000,000 k. — Lin teillé 290,309 k. — Étoiles de lin 18,101 k. — Fils de lin 20,719 k. — Fils d'étoiles 600,000 k. — Fils de jute 609,000 k. — Toiles de lin 4,869 k. — Exportations. — Lin brut 09,400 k. — Lin teillé 46,188 k. — Étoiles de lin 164,019 k. — Fils de lin 7,807 k. — Fils d'étoiles 8,842 k. — Fils de jute 01,768 k. — Toiles de lin 16 k.

### PORT DE DUNKERQUE.

— Importations et exportations des matières textiles du 7 au 13 janvier. — Importations. — Lins 4,830 kil. jute 349 818. — Chanvre 69,588 k. — Fils de lin 8,186 kil. — Fils de jute 0,263 k.

Exportations. — Étoiles 0,000 k. — Fils de lin 0,000 k. — Fils de jute 05,898 k. — Toiles de lin 0,000. — Toiles de jute 0,000 k.

### MARCHÉS BELGES

Peu approvisionnés pour cette époque de l'année, vente facile, prix en faveur des vendeurs pour les qualités communes.

### ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Planois Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 1876

Ingrénieurs V. DUBREUIL, ingénieur, installations mécaniques, expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 2 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35, (lundi et mercredi exceptés).

PARIS, 17 janvier. — Dépêche de 2 heures. — Cote courante 82 25 4 premiers 85 25 4 de mai 82 25 Suco. 88 1/2 10/13 81 40 Mars-avril 82 78 > 7/8 disp. 87 48 4 de mai 83 25 > bl. n° 3 cour. 60 40 Lin courant 67 50 4 de mai 63 40 Fév-avr 67 50 Farines 8 m., c. 89 25 4 de mai 82 25 Suco. 88 1/2 10/13 81 40 Spiritueux cour. 60 75 4 de mars 89 80 Fév-avr 60 50 Marqua Darlay 60 25

### MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 16 janvier 1879.

Quant. 692 sacs de blé (prix moyen) 21 95  
id. 134 sacs id. id. 20 30  
Prix extrêmes du blé blanc. 18 à 24  
id. du blé macaux 17 à 21  
Prix du sac de 100 kil. de froment 1<sup>er</sup> q. 35 75

LILLE. Douai, Cambrai, Armentières, Bailleur, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras.

Blé blanc 21 09  
Blé macaux 18 12

### CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE

NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 16 janvier 1879.

L'escompte à la Banque d'Angleterre a été réduit à 4 % ; les inquisitions que l'on avait hier sont un peu calmées, aussi la reprise du mouvement de hausse, semblable à celle observée dès le début de la Bourse.

Les rentes françaises ne pouvaient pas rester longtemps offertes. Les demandes sont revenues assez nombreuses.

Le 3<sup>e</sup> fait à 76.60 ; le 5<sup>e</sup> à 113.42 et l'amortissable à 79.35.

Nous conseillons toujours à nos lecteurs de faire l'échange du 3<sup>e</sup> ancien contre le 3<sup>e</sup> amortissable. L'écart de 3 fr. qu'il faut payer actuellement, doit donner au moins, nous l'avons dit d'après le tableau publié par le Ministère des finances, un bénéfice de 1.80, pour arriver à son niveau mathématique.

La Banque Nationale, à Paris, opère cet échange sans courtoisie, ni commission.

Les fonds étrangers sont en hausse sensible.

RENSEIGNEMENTS. — Banque de France. — Le bilan affiché aujourd'hui constate une diminution de 11 230 000 fr. dans l'encaisse, de 17 581 000 dans le portefeuille, de 44